

SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES

REGLEMENT SPORTIF – SELECTIONS

Shiftech (ci-après « SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES») organise avec le concours de partenaires, une opération de détection de pilotes, dans toute la France, afin de leur faire découvrir le sport automobile et plus particulièrement le drift, et permettre ainsi l'émergence de nouveaux talents pour rouler au CFD 2026 dans la catégorie pro. Cette opération est dénommée : Elle est constituée de :

- De 4 sélections en physique.
- De 6 sélections en virtuelle
- De 1 demi finale nationale
- De 1 finale Nationale

ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Peuvent s'inscrire à «SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES », les personnes de nationalité française, dès 17 ans (avec autorisation parentale signée) au moment de leur participation à la sélection , en possession du permis de conduire B.

Les candidat(e)s titulaires, ou ayant été titulaire, d'une licence Fédérale dans la discipline « automobile » (ci-après « candidat(e)s licencié(e)s ») sont autorisé(e)s à participer aux sélections « SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » à l'exception :

- Des personnes qui ont participé au championnat France de drift.
- Des personnes qui ont participé au championnat Européen de drift.

Au-delà de ces critères, SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES se réserve le droit d'exclure tout(e) candidat(e) qui ne correspondrait pas à l'esprit de « SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES ».

ARTICLE 2 : INSCRIPTIONS AUX SELECTIONS REGIONALES.

- L'inscription pourra se faire par internet sur le site www.shiftech.eu/shop dès le 17 décembre 2025. Elle pourra également se faire sur place via internet ou auprès de nos hôtes/hôtesses d'accueil. L'inscription sur place sera acceptée sous réserve des places disponibles. Les informations de disponibilité seront visibles sur le site internet.

Selon le nombre de places disponibles les inscriptions sur place peuvent avoir lieu directement à l'accueil.

- Le montant de l'inscription est fixée à : 60€ TTC (soixante euros) pour les candidats s'inscrivant à la sélection physique de leur choix.
- Le montant de l'inscription est fixé à : 60€ TTC (soixante euros) pour les candidats s'inscrivant à la sélection virtuelle de leur choix

Nota : en cas d'annulation et/ou d'interdiction d'une sélection , les frais d'inscription seront remboursés par l'organisateur.

- L'ensemble des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement seront à l'entièvre charge des candidats aux sélections.

Nota : en cas d'annulation et/ou d'interdiction d'une sélection , les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement ne seront pas remboursés par l'organisateur.

Important :

- Le montant de l'inscription équivaut à la délivrance d'une sélection SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES valable pour une seule participation à une date de sélection.
 - En cas de non-participation d'un(e) candidat(e), le montant de l'inscription restera acquis à l'organisateur
- Chaque candidat(e) régulièrement inscrit(e) prendra connaissance de sa confirmation d'inscription pour se rendre à un site de sélection sur le site internet. Il est à la charge du (de la) candidat(e) d'imprimer ou télécharger cette confirmation d'inscription et de s'en munir lors de sa participation à la sélection .

A défaut, le (la) candidat(e) ne pourra pas participer à la sélection choisie.

- Chaque candidat(e) peut s'il le souhaite participer à plusieurs dates de sélection et plusieurs fois dans la même journée. Il lui suffit d'acheter plusieurs participations physiques ou virtuelles sur le site internet.

ARTICLE 3 : CALENDRIER.

Sélections Physiques :

DATE	LIEU
10 – 11 Janvier 2026	Fontenay le Compte
07 – 08 fevrier 2026	Vaison
28 fevrier et 01 mars 2026	La ferté Gaucher
07-08 mars 2026	Transpolis Lyon

Sélections Virtuelle :

DATE	LIEU
17-18 janvier 2026	Shiftech Nantes
31 janvier et 01 fevrier 2026	Shiftech Marseille
07 – 08 fevrier 2026	Shiftech Paris Est
21-22 fevrier 2026	Shiftech Lille
28 fevrier et 1 mars 2026	Shiftech Bordeaux
07-08 mars 2026	Shiftech Lyon

Demi Finale & finale :

DATE	LIEU
14-15 mars 2026	Vaison

La SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES se réserve la possibilité de modifier ce calendrier.

ARTICLE 4 : CONTROLES ADMINISTRATIFS LORS DES SELECTIONS REGIONALES.

- Tout(e) candidat(e) inscrit(e) devra obligatoirement satisfaire aux contrôles administratifs à l'accueil du site de sélection. Dans ce cadre, il (elle) devra présenter une pièce d'identité française, son permis de conduire (physiquement) ainsi que sa confirmation d'inscription qu'il (elle) aura préalablement enregistré sur son smartphone, imprimé sur le site Internet ou téléchargé (cf. article 2 du présent règlement).

Nota : en cas de perte ou de vol de son permis de conduire, le (la) candidat(e) devra présenter une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'une déclaration de perte du permis de conduire établie auprès des services de gendarmerie. **A défaut, le (la) candidat(e) ne pourra pas participer à la sélection choisie.** En cas de suspension ou retrait de permis, le (la) candidat(e) ne pourra pas participer à la sélection.

Un briefing sera organisé avant le début des sélections. La présence de tous les pilotes

est obligatoire et contrôlée par émargement sur une feuille de présence. La date l'heure et le lieu seront précisés ultérieurement. La direction se réserve le droit d'ajouter ou de modifier les horaires de briefing.

ARTICLE 5 : PRINCIPE DES SELECTIONS Physique LORS DES SELECTIONS REGIONALES.

Chaque jour, la sélection se déroule sur un parcours de sélection avec une épreuve de drift type SLALOM sur piste mouillée avec un moniteur BPJEPS à chaque passage.

- Sur chaque parcours, les départs seront donnés voiture arrêtée, moteur en marche.
- Il est interdit de filmer par n'importe quel moyen dans les voitures de sélections.
- Toute tentative de fraude entraînera l'élimination du (de la) candidat(e) et de ses éventuel(les)s complices.
- Chaque candidat(e) effectuera un tour de reconnaissance et un passage de sélection par participation.
- Le passage de sélection sera jugé par deux juges Drift sur les critères suivants : Vitesse, trajectoire, angle et style. Chaque RUN peut être filmé pour faciliter le jugement. Pendant les passages, le pilote doit montrer qu'il garde la parfaite maîtrise de sa voiture.
- Chaque candidat(e) ne pourra effectuer qu'un seul passage sur un parcours par participation, sauf cas de force majeure.
- Les 4 coins des cones devront rester en permanence en contact avec le sol. Tout(e) candidat(e) qui renversera ou déplacera une quille, sera éliminé(e).
- Les 4 roues de la voitures devront rester en permanence sur le parcours. Tout(e) candidat(e) qui mettra une roue à l'extérieur, sera éliminé(e).
- Tout(e) candidat(e) victime d'un accident ou d'une sortie de route sera éliminé(e). De même, ceux (celles) dont la conduite serait jugée dangereuse, seront directement arrêté(e)s et éliminé(e)s.

Parcours de sélection:

- Après leur passage à l'accueil pour les contrôles administratifs, les candidat(e)s se rendront à proximité du point de départ du parcours de sélection. Chaque candidat(e) se tiendra à la disposition des responsables de l'opération pour prendre part au parcours de sélection. Dans tous les cas, le nombre de candidat(e)s admis à se présenter ne pourra dépasser la capacité d'absorption maximum du centre de sélection .
- Le parcours sera un tour complet en glisse dans une esplanade de 50m x 20m type airplane

- Lors de chaque jour d'une sélection , les 5 meilleurs candidat(e)s ayant effectué(e)s les meilleurs passage du parcours de sélection seront sélectionné(e)s pour participer à la demi Finale Nationale de l'Opération « - SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » 2025.
- Tous les candidat(e)s sélectionné(e)s pour la Finale Nationale devront être présent(e)s lors de la proclamation des résultats de la journée de sélection. Le cas échéant, le (la) candidat(e) ayant effectué(e) le meilleur temps suivant, et présent lors de la proclamation des résultats, sera demi finaliste à la place du (de la) candidat(e) absent(e).

L'officialisation des résultats sera notifiée aux candidat(e)s dès la fin de la proclamation des résultats de la journée de sélection.

Important

- Dans tous les cas, toute contestation ou litige sera tranché par les encadrants, leurs décisions seront applicables immédiatement et resteront sans réclamation/appel.
- Les candidat(e)s seront informé(e)s de leur sélection en fin de journée.

ARTICLE 5bis : PRINCIPE DES SELECTIONS virtuelles LORS DES SELECTIONS.

la sélection se déroule sur une épreuve de sélection virtuelle :

- Chaque candidat(e) effectuera 6/7 minutes d'essais et un passage format qualification par participation sur un tracé virtuelle.
- Chaque candidat(e) ne pourra effectuer qu'un seul passage sur un parcours par participation, sauf cas de force majeure admis par l'équipe encadrante.
- Les 4 coins de la quille devront rester en permanence en contact avec le sol. Tout(e) candidat(e) qui renversera ou déplacera une quille, sera éliminé(e).
- Le passage de sélection sera jugé par 2 juges Drift et aidé par un système de télémétrie sur les critères suivants : Vitesse, trajectoire, angle et style. Chaque passage peut être filmé pour faciliter le jugement. Dans toutes les phases de la sélection, le pilote doit montrer qu'il garde la parfaite maîtrise de sa voiture.
- Lors de chaque jour d'une sélection , les 5 meilleurs candidat(e)s ayant effectué(e)s les meilleurs passage du parcours de sélection seront sélectionné(e)s pour participer à la demi Finale Nationale de l'Opération « - SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » 2026.
- Tous les candidat(e)s sélectionné(e)s pour la Finale Nationale devront être présent(e)s lors de la proclamation des résultats de la journée de sélection. Le cas échéant, le (la) candidat(e) ayant effectué(e), et présent lors de la proclamation des résultats, sera demi finaliste à la place du (de la) candidat(e) absent(e).

L'officialisation des résultats sera notifiée aux candidat(e)s dès la fin de la proclamation des résultats de la journée de sélection.

Important

- Dans tous les cas, toute contestation ou litige sera tranché par les encadrements, leurs décisions seront applicables immédiatement et resteront sans réclamation/appel.
- Les candidat(e)s seront informé(e)s de leur sélection en fin de journée.

ARTICLE 6 : DEMI FINALE NATIONAL

- La DEMI Finale Nationale regroupera jusqu'à 100 DEMI finalistes et se déroulera les 14 et 15 mars 2026 au circuit du A DEFINIR .
- Les candidat(e)s finalistes devront obligatoirement être en possession du permis de conduire B.

Un règlement sportif spécifique sera édicté pour le déroulement de la DEMI Finale Nationale. Il déterminera les critères de sélection des 32 PILOTE POUR LA FINALE NATIONAL « - SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » 2026.

ARTICLE 7 : FINALE NATIONALE.

- La Finale Nationale regroupera jusqu'à 32 finalistes et se déroulera les les 14 et 15 mars 2026 au circuit du A DEFINIR .
- Les candidat(e)s finalistes devront obligatoirement être en possession du permis de conduire B.
- Un règlement sportif spécifique sera édicté pour le déroulement de la Finale Nationale. Il déterminera les critères de sélection des 3 lauréats de l'Opération « - SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » 2025.

ARTICLE 8 : DOTATION.

- Le lauréat se verra intégré dans un programme de drift - » SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » lors du Championnat de France de drift 2026 en catégorie PRO Sous le numéro 122. Les conditions exactes du programme seront déterminées dans le cadre d'un contrat entre les lauréats et SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES .
- La voiture sera engagée et gérée par SHIFTECH & Brothers Customs. Le budget de fonctionnement sera pris en charge par la SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES et ses partenaires à l'exception des frais de déplacement et de logements pendant les événements de DRIFT qui resteront à la charge du lauréat.

ARTICLE 9 : ENGAGEMENT.

- L'inscription à l'Opération « SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » implique une totale adhésion au présent règlement et à toutes les décisions qui pourront être prises quant à son application.
- Les candidat(e)s renoncent à tout recours contre la SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES et ses prestataires et partenaires concernant l'exécution du présent règlement.

ARTICLE 12 : IMAGE.

- Le (la) candidat(e) participant, du seul fait de son inscription, consent à la SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES , sans restriction de temps, l'utilisation de son nom, prénom, adresse, images, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.
- Le (la) candidat(e) participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support et ce sans limite de durée.

ARTICLE 13 : ASSURANCE.

- Les personnes régulièrement inscrites à l'opération « SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » 2025 bénéficieront d'une assurance de responsabilité civile souscrite par l'organisateur.

ARTICLE 14 : ANNULATION.

"Conformément à l'article L221-28 12° du Code de la consommation, les billets pour cet événement ne font pas l'objet d'un droit de rétractation."

"Compte tenu de la nature de la prestation (activité de loisirs fournie à une date déterminée), et conformément aux dispositions de l'article L221-28 12° du Code de la consommation, l'Acheteur ne bénéficie d'aucun droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive."

En cas d'annulation, de report ou d'interdiction de tout ou partie d'une ou des sélection(s) (s) ou de l'Opération « SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES » 2025, ou si les circonstances de la situation sanitaire venaient empêcher la SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES d'exécuter ses obligations, les candidat(e)s ne pourront réclamer aucun dommage et intérêt ou autre indemnité de quelque nature que ce soit au titre de l'annulation, de report, de l'interdiction ou des circonstances précitée(s).

ARTICLE 15 : TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.

Dans le cadre du présent règlement, la SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le règlement européen sur la protection des données » ou « le RGPD »).

Lesdites données personnelles ne peuvent être transférées vers des pays hors de l'Union Européenne. La SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles internes appropriées pour protéger les données à caractère

personnel contre une destruction fortuite ou illicite, une perte accidentelle, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé et ce, dès la conception.

La SHIFTECH XPERIENCE – DRIFT SERIES est seule responsable de la collecte de ces données et de leur transmission. Elle s'engage à ce titre à garantir la confidentialité des données, le respect des principes de protection des données et à n'en effectuer aucune exploitation commerciale. Le transfert des données devra à ce titre se faire via un moyen sécurisé, en ce notamment chiffré, conforme aux possibilités techniques les plus récentes pour garantir un degré de sécurité et de confidentialité adapté au risque existant.